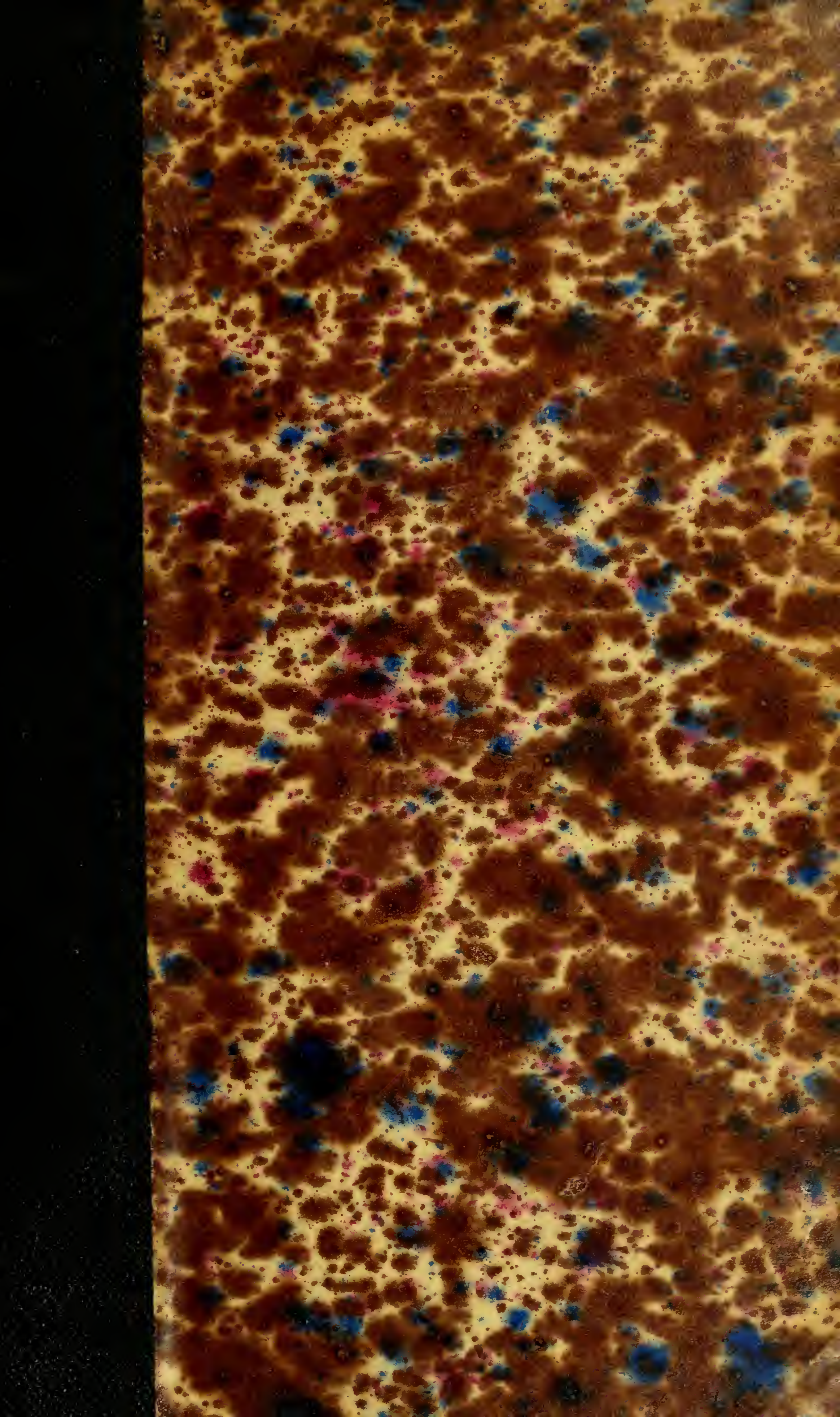
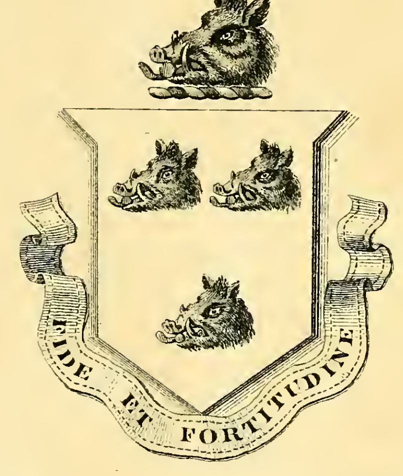



FIDE ET FORTITUDINE

2



ADRESSE

A ceux d'entre les Curés de paris, qui ont prêté le Serment sur l'organisation du Clergé.

MESSIEURS,

Il est une sainte indignation dont les fidèles sont saisis toutes les fois que des pasteurs, plus amis du repos que de la vérité, plus occupés des biens temporels que de la céleste Patrie, prévariquent dans leur ministère. Qui auroit jamais cru que des curés dont on vantoit de toutes parts les lumières et les vertus, auroient dit anathême à l'ancienne discipline de l'Eglise, sous prétexte de la voir revivre; que le Roi, son fils aîné, sans égard pour ses prédécesseurs, pour le souverain Pontife, pour la tradition, auroit sanctionné une loi qu'on peut appeler l'ouvrage de l'intrigue et de l'iniquité, qu'il auroit exposé

1790.

les lévites du Seigneur à la plus sanglante persécution, et que sans le vouloir, et même sans y penser, il pouvoit renouveller l'horrible scène de Charles IX ?

N'est-il pas étrange qu'au lieu d'éclairer le Monarque sur ses devoirs, vous osiez, Messieurs, canoniser sa démarche en prononçant un serment inconciliable avec l'usage et la doctrine constante de l'Eglise ? Où est votre foi ? Ecoutez et tremblez.

En jurant, vous avez affirmé *que l'élection des Evêques pouvoit se faire par le Peuple seul*, et par un Peuple composé de Juifs et de Protestans, supposé qu'ils forment le plus grand nombre, ainsi qu'on le verra dans quelques départemens. (1)

En jurant, vous avez affirmé que des Laïques étoient en droit de dépouiller un Evêque de sa Jurisdiction, d'en mettre un autre à sa place ;

---

(1) Ce qu'il y a de singulier, ou plutôt de révoltant, c'est de voir l'Assemblée Nationale obliger tout Ecclésiastique fonctionnaire public, à prêter le serment sur la Constitution du Clergé, pendant qu'un Juif, la présidoit, & lorsqu'un Protestant proposoit le décret.

tandis que toute l'Eglise a toujours regardé comme un intrus, et comme un usurpateur, quiconque osoit s'emparer d'un siège dont le titulaire avoit la légitime possession.

En jurant, vous avez confirmé la suppression des ordres Religieux, et déclaré inconstitutionnelle, une profession absolument conforme aux conseils évangéliques.

En jurant, vous avez acquiescé au dépouillement des Eglises, de leurs biens, de leurs immunités que vous devez transmettre sans altération à vos successeurs, comme un dépôt sacré, comme une substitution à laquelle on ne pouvoit toucher que par la violence et par l'usurpation.

En jurant, vous souscrivez à la suppression des offices divins, et de la plupart des fondations qu'on ne pourra plus acquitter; vous approuvez la désorganisation des cathédrales, ces Eglises antiques et vénérables qui rappelloient la piété de nos pères, et les entraves qu'on met à la jurisdiction spirituelle des Pasteurs.

En jurant, vous autorisez la profanation des Monastères, qui sont devenus des lieux d'indépendance et d'irrégularité par tous les désordres qui s'y commettent. Vous avez applaudi à la violation même des tombeaux qu'on se propose de démolir.

En jurant, vous participez à l'audacieuse impiété de ceux qui, non contens d'avoir pillé les oblations des fidèles, osent mettre sous le scellé, jusqu'aux reliques les plus vénérables, et jusqu'aux ciboires mêmes. (2)

En jurant, vous professez que des Laïques peuvent changer la discipline de l'Eglise, sans la participation de çette même Eglise, et qu'on n'a pas besoin de l'intervention de son Chef à qui elle a remis ses pouvoirs.

En jurant vous avez levé l'étendart de la révolte contre vos légitimes supérieurs, et vos pères dans la foi qui vous avoient tracé votre conduite dans leur exposition sur l'incompétence

(1) L'on a poussé l'impiété jusqu'à faire consommer les hosties pour prendre les ciboires et les péser. La chasse de Saint-Germain, une relique de la vraie croix, ont été mises sous le scellé, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prez, sans excepter le bâton de chantre et les ornemens. On se propose d'aller incessamment péser la chasse de Sainte-Geneviève, estimer les diamans; mais on est en peine sur l'heure dans la crainte d'être vu. Qu'elle rapacité! Si des pareils traits honorent la Religion, l'on peut dire que les vendales, les Albigeois, calvinistes, qui saccagerent les temples, l'ont beaucoup honorée : ce qu'il y a de sûr, c'est que pour abolir la Religion Romaine, on ne peut mieux s'y prendre.

de l'Assemblée Nationale relativement à la discipline de l'Eglise, et vous signez la destitution de votre propre Archevêque que Dieu vous a donné pour guide, dont vous êtes les coopérateurs.

En jurant enfin, vous avez abjuré le serment par le quel vous avez promis une *obéissance canonique* à votre Evêque, & vous êtes devenus refractaires et parjures.

Tel est votre serment, et qui doit vous paroître d'autant plus inique, et d'autant plus scandaleux, que ce sont des écrivains, hommes aussi féroces qu'impies, qui le provoquent, qui le préconisent, et que le fanatisme fait tous ses efforts pour l'extorquer chez les curés les plus fidelles à suivre le mouvement de leur conscience, et qui craignent avec raison de vendre leur ame, en divisant la robe du Jésus-Christ par un schisme déplorable. Revenez sur vous-mêmes, pensez qu'en vous séparant des premiers pasteurs, vous n'avez pour appui qu'une fausse interprétation du concile de Calcedoine, (*c*)

(*c*) Ce furent les Evêques eux-mêmes qui permirent à l'Empéreur de suivre la forme du gouvernement politique. On voit par les actes de ce concile tenu en l'année 451, combien on y respectoit l'autorité du chef de l'Eglise qu'on ose regarder aujourd'hui comme superflue, et de quel œil le beau discours du législateur Mirabeau y eût été regardé.

que la théologie d'un Mirabeau, que l'orgueilleuse prévention d'un Camus qui croit deshonorer le Pape en affectant de le nommer *l'évêque de Rome*, que l'exemple d'un évêque d'Autun, l'apôtre de l'agiotage, le chef des joueurs, et l'écume de l'épiscopat, que l'adhésion du nouvel évêque de Versailles qui doit trop à l'Assemblée pour ne pas adorer servilement ses décrets.

Vous direz, Messieurs, que le Peuple vous auroit mis en pièces, si vous n'aviez pas juré ; mais outre qu'un ministre revêtu du sacerdoce de Jésus-Christ doit être prêt à tout moment, à donner sa vie, il falloit l'instruire ce Peuple qu'on égare ; il falloit lui dire dans une lettre pastorale, après lui avoir parlé comme à la portion la plus précieuse du troupeau de Jésus-Christ, comme à celle qu'il appella de préférence aux Rois, lorsqu'il naquit, comme à celle qui par ses sueurs, et par ses travaux imite plus particulièrement sa vie laborieuse, et indigente ; il falloit lui dire que la doctrine constante de l'Eglise tant sur le dogme que sur la discipline vous est consignée comme un dépôt que vous devez scrupuleusement conserver ; que de siècle en siècle il n'y a pas d'exemple depuis l'établissement de la Religion, que la puissance civile ait dépouillé les Evêques d'une légitime posses-

sion pour en placer d'autres à son gré, il falloit lui dire que si l'on ne peut trop respecter l'Assemblée Nationale dans tout ce qu'elle décrète sur l'administration temporelle, elle n'a aucun droit sur la puissance spirituelle; il falloit lui dire qu'il ne s'agit point ici des biens de ce monde, ni d'un territoire plus ou moins étendu, mais de ce que Dieu exige de votre ministère pour maintenir la jurisdiction de son Eglise; il falloit lui dire qu'on le trompe, lorsqu'on peint comme fanatiques à ses yeux des pasteurs qui aiment mieux renoncer à tout, que de trahir leur conscience, des pasteurs qui sans colère et sans murmure ne recommandent aux fidelles que l'obéissance, et que l'amour de la paix; il falloit lui dire enfin que le fanatisme n'est le partage que de ceux qui se répandent en invectives, qui menacent, qui égorgent; et qu'au contraire le zèle pastoral qui sait être ferme au milieu des périls, et qui par la patience, et la résignation confond les méchans, est la vertu des martyrs. Leur sang fume encore aux yeux de la foi selon l'expression du grand Bossuet, et il n'y a pas de doute que leur exemple ne ranime le courage des pasteurs, non pour enfanter des cabales, non pour mettre des obstacles à la régénération d'un royaume rempli d'abus, mais pour ne pas

laisser triompher l'erreur, mais pour conserver à l'Eglise la pureté de sa doctrine, la majesté de son culte, et le respect dû à ses Ministres.

Le malheur a voulu qu'on ait perdu l'usage de lire l'écriture, les conciles et les Pères, et que des prêtres, quoique zélés, ne soient pas instruits, d'autant plus qu'il est impossible qu'un Ecclésiastique familiarisé avec l'étude des Saints Canons, fasse le serment qu'on exige : l'ignorance est presque toujours la source des erreurs; et delà vient que les personnes du monde, les femmes surtout osent condamner ce qu'elles ne savent pas, traitant d'obstination ce qui n'est que l'effet du zèle. Mais depuis que la nouvelle philosophie n'admet d'autre Religion que celle qui permet tout, on ne peut être courageux pour maintenir les mœurs et la foi, sans passer pour fanatique. Nous terminerons cette adresse par les paroles du grand Apôtre. « *Si* je voulois plaire aux hommes, je ne plai» rois pas à Jésus-Christ. » Et par celles de Jésus-Christ même, qui est la voie, la vie, la vérité : « Ne craignez point ceux qui peuvent tuer le » corps; mais redoutez ceux qui peuvent tuer » l'ame. »

F I N.

